

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED CHORFI

Site Web: www.chorfiformation.com

EMAIL :m.chorfi47@gmail.com /cabinetchorficm2f@gmail.com GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65

Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med V - Belvédère - Casablanca

Le cabinet CHORFI MOHAMED lance une formation portant sur le thème :

« OPTIMISATION FISCALE DE L'IR SALARIAL »

Date: Le 21 Septembre 2022 de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 16h30

OBJECTIFS DE FORMATION:

- Etude Des Nouvelles Mesures D'application Des Règles Fiscales Régissant L'exonération Des Indemnités et primes Prévues Par L'article 57 Du CGI En Matière D'impôt Sur Les Revenus Salariaux Et Assimilés.
- Plafonds Et Conditions D'exonération Par Nature D'indemnité Ou De Prime
- Optimisation Des Charges Fiscales.
- Minimiser Les Risques En Cas De Contrôle Fiscal De L'IR/ Salaires.
- Maîtriser Les Mécanismes De Calcul Permettant De Passer, Etape Par Etape, Du Salaire Brut Au Salaire Net A Payer.
- Comment Etablir Et Contrôler La Déclaration Annuelle Des Traitements Et Salaires ADC 040 à 047 en conformité avec la nouvelle note de l'Administration Fiscale.

<u>METHODE</u>: Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le Numéro 1796335

COMPRENANT:

• Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».

FORMATEUR:

Monsieur MOHAMED CHORFI Expert comptable, Commissaire aux comptes, exmembre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de <u>40</u> ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique

PUBLIC CONCERNE:

- -Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- -Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- -Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.